Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

La Fédération républicaine
de la rue d'Enghien

Paris, 26 décembre.

Ce soir, a eu lieu, rue d'Enghien, une réunion organisée par un certain nombre d'élus appartenant aux différentes fractions républicaines de la Chambre et du Sénat.

Cette réunion, qui comprenait 105 personnes, a commencé à 8 heures et a pris fin à 11 heures. Dans l'assistance, on remarquait MM. Briand, Barthou, Jean Dupuy, Chéron, Lourties, Dumas, Jean Morel, Bouctot, Mesleau, Lacour, Python, Servat, Roche, Delpierre, Jouanet, de Monzy, Klotz, Bourely, Puech, etc., etc...

S'étaient fait excuser : MM. Pichon, Candace, etc....

Cette réunion préparatoire avait pour but d'examiner la situation politique et d'établir dans un esprit d'union républicaine et sans se substituer aux groupes existants, une organisation de propagande et d'action.

Les assistants ont, après délibération, reconnu à l'unanimité la nécessité de former entre les éléments républicains de gauche, attachés à une politique de défense nationale, de laïcité, de justice fiscale, de progrès social et de concorde entre les citoyens, une fédération dont une commission spéciale est chargée de préparer les statuts et de rechercher le programme.

Cette Commission est ainsi constituée : MM. Briand, Barthou, Landry, Freycinet, de la Roche, Vernet, Peronet, Pierre Beudin, Lebocq, Honorat, Delpierre, Bérenzet, Chaumel, Joseph Reinach, Lourties, Léon Barbier, Chéron et Henri Béranger.

La prochaine réunion aura lieu dans un local qui servira de siège à la nouvelle fédération.

Les dépenses militaires
A la Commission sénatoriale des finances

Paris, 26 décembre.

La commission sénatoriale des finances a entendu aujourd'hui M. Noulens, ministre de la Guerre, sur les engagements de dépenses nécessités par l'application de la loi de trois ans.

DANS L'ARMÉE

Tableau d'avancement

Pour le grade de colonel : MM. les lieutenants-colonels Mennard, du 8e ; Martin, hors cadre, du recrutement de Lille ; Roux, du 6e chasseurs.

Pour le grade de lieutenant-colonel : MM. les chefs de bataillon Philippe, du 127e, et Legros, du 84e.

Pour le grade de chef de bataillon : MM. les capitaines Rousseau, du 8e, et Bertrand, du 53e.

Pour le grade de capitaine : MM. les lieutenants Lemaire, du 127e, et Blesin, du 8e.

L'aviation militaire
Quelques questions

Paris, 26 décembre.

M. Giord, membre de la commission parlementaire aéronautique, pose aujourd'hui à l' « Officiel » les questions suivantes au ministre de la Guerre : Il demande à M. Noulens de lui indiquer comment a été employé le produit de la souscription nationale pour l'achat d'avions militaires ? Quel est le nombre des avions acquis ? Dans quels centres ils s'y trouvent et quels sont leurs pilotes ? D'autre part, quel est le montant de la somme non employée à des achats qui a été renversée sur les crédits ordinaires de l'aviation ?

Mort d'un général

Nancy, 26 décembre

Le général Mathis, grand officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur de la guerre, vient de mourir à l'âge de 68 ans. Originaire de Toul, il était passé au cadre de réserve en 1910.

A la Gauche démocratique
DU SÉNAT

Paris, 26 décembre.

La gauche démocratique du Sénat, réunie sous la présidence de M. Maurice Faure, a adressé à M. Combes les vœux affectueux du groupe.

M. Lucien Cornet a été désigné comme secrétaire du groupe, en remplacement de M. Hayes, dont les pouvoirs sont expirés.

M. Vieux a demandé que le groupe consacré à la rentrée une séance spéciale à la discussion des questions diverses se rattachant à la loi électorale. Ce qui fut décidé.

Perrugia devant le Tribunal de Florence

Rome, 26 décembre.

Il a été décidé que Perrugia, le voleur de la « Joconde », comparaîtra devant le tribunal de Florence.

DANS LA RÉGION

Une violente explosion à Ronchin

Vendredi, vers 3 heures 45, une explosion de gaz d'une violence incroyable a causé un grave accident qui met en danger la vie d'une personne d'âge.

A l'heure plus haut indiquée, Mme Flore Delcneuville, née Decalonne, âgée de 76 ans, descendait dans la cave de l'immeuble qu'elle habite en compagnie de quelques autres locataires, 40, rue du Capitaine Farber, pour faire sa provision de charbon. Elle tenait à la main une lampe allumée. Soudain une formidable explosion qui ébranle tout le bâtiment se produisit, la porte de la rue arrêchée de ses gonds fut projetée à 15 mètres de l'entrée de la maison sur la chaussée. Bientôt le premier moment de stupeur passé, un locataire de la maison sinistrée, M. Constant Wartel, descendit dans la cave et aidé d'un voisin, M. Monbel et de l'ouvrier plombier qui venait de travailler aux conduites de gaz, transporta au rez-de-chaussée Mme Delcneuville qui gisait inanimée sous les décombres de la cuisine et de l'escalier. Elle portait de graves brûlures aux deux mains, à la face et sous la tête, elle avait en outre des effets brûlés. Après avoir reçu les premiers soins du docteur Warein, qui a jugé son état très grave, la blessée a été transportée à l'hôpital de la Charité.

L'ouvrier plombier, M. Conynck, 49 ans, employé chez M. Bertin, 116, rue d'Arras, qui posait un compteur à gas dans la maison voisine, a entendu un mouvement déclarer que « ça sentait le gaz » après la pose du compteur, dès que la conduite de la rue fut ouverte. Le robinet du compteur n'était pas plombé, la fuite provenait sans doute de la conduite de la rue.

La maison qui appartient à Me Pourbaix, notaire à Ronchin, est dans un triste état, tous les carreaux sont brisés, le sol du rez-de-chaussée est défoncé, la porte de la rue enlevée. Le bruit de l'explosion a causé un grand émoi dans le quartier où Mme Delcneuville, la victime, se compte que des sympathies.

Le Crime de Lezennes
Jakobs a demandé sa mise en liberté provisoire

Ainsi que nous l'avons annoncé, le dossier de l'affaire de Lezennes a été remis à la Chambre des mises en accusation, le détenteur de Théron ayant demandé un règlement de procédure, par suite, a-t-il prétendu, de causes de nullité « nombreuses et variées ».

L'instruction de M. Gobert a donc été suspendue depuis lors. Mais cet arrêt ne convient, en somme façon, que deux autres inculpés, Félizet et Jakobs ; le premier soutenant que chaque jour un vif mécontentement à l'égard de son ancienne complice, qui, dit-il, aurait beaucoup mieux fait de se taire ; le second protestant sur tout contre la lenteur de l'instruction et nie toujours avoir participé dans l'assassinat de Delabarre ; vendredi matin, il a adressé à M. le procureur de la République une lettre dans laquelle il demande sa mise en liberté provisoire. Nos lecteurs se rappellent que cet individu a été formellement reconnu par la laitière de Flers, chez laquelle, souventes fois, il se rendit en compagnie de Théron, Félizet et le petite Thirault, aussi. M. le substitut Debrauwer, qui a été chargé de l'examen du dossier de l'affaire, lui, a-t-il répondu qu'il serait statué dans la suite sur sa requête, toute décision à ce sujet étant matériellement impossible tant que le volumineux dossier ne soit complétement revisé.

Tuée par un cheval
A COMINES

Mme Victor Gesquière, 29 ans, messagère à Comines, revenait hier matin des mains d'un ouvrier un cheval qu'on venait de ferrer. L'animal qui n'était pas sorti depuis deux jours était nerveux. Tout à coup, se retournant, il envoya une ruade à Mme Gesquière, qui fut atteinte à la tête. Il y eut fracture du crâne.

La malheureuse est morte à deux heures et demie de l'après-midi.

Un Collège de Jeunes Filles à Dunkerque

Paris, 26 décembre.

Au *Journal Officiel* paraîtra demain un décret portant création d'un collège communal de jeunes filles à Dunkerque.

Suites mortelles d'accident
A MAUBEUGE

M. Jean-Baptiste Stocquart, vétérinaire, 60 ans, qui fut tamponné le jour de la Noël à 11 heures du matin par un tramway électrique, accident relaté hier par le *Progrès*, est décédé le même jour à 3 heures de l'après-midi.

NORD

CAMBRAI

L'arbre de Noël à la Crèche et à l'Hospice général. — Mercredi 24 décembre, suivant la coutume charmante que créèrent M. Paul Bersez, sénateur du Nord et Mme Paul Bersez, on tête l'arbre de Noël à la Crèche et à l'Hospice général.

M. Copin, maire de Cambrai, accompagné de M. Lahure, secrétaire général des Hospices, fut reçu par M. Alfred Dollé, administrateur des Hospices, par M. Cannonne, préposé au service des enfants assistés et Mme Roux, directrice.

M. Copin présenta les excuses et les regrets de M. Bersez que son état de santé retient à Paris et ceux de Mme Paul Bersez qui demeure auprès de son mari.

Puis la fillette de Mme Rault adressa à M. le Maire ce fort joli compliment :

« Je suis très heureuse d'être le porte-parole des petits enfants qui fréquentent la Crèche, ainsi que celui de leurs parents, pour venir vous dire combien ils vous sont reconnaissants, les uns et les autres, des bienfaits que vous leur prodiguez, et de la sollicitude dont vous ne cessez de les entourer.

« Les enfants, en ce jour de grande joie pour eux, vous remercient de vous leurs petits cadeaux des jouets, gâteaux et bonbons dont vous les comblez ; les parents, eux, vous gardent un bon souvenir des pièces utiles, bas et chaussettes, que vous voulez bien aussi faire distribuer à leurs petits.

« Tous ils vous souhaitent les meilleurs vœux pour que longtemps encore, vous et vos familles, ayez la santé d'abord, et tout le bonheur que vous pouvez désirer

« Ils auraient été très heureux, comme les années précédentes, de voir à vos côtés Mme et M. Bersez, qu'ils aiment toujours bien ; malheureusement, une indisposition de M. Bersez les en prive, aussi souhaitent-ils ardemment de le voir promptement rétabli.

« Après avoir remercié l'enfant, M. le Maire félicita la directrice de l'excellente tenue de la crèche et de la propreté des enfants qui la fréquentent ; il remercia MM. Dollé et Cannonne et souhaita excellente santé aux enfants pour l'année nouvelle.

Puis M. Copin se rendit à l'Hospice général, au moment du déjeuner des vieillards. Là encore, il parla de M. Paul Bersez ; il exprima le regret de ne l'avoir pas à Cambrai cette année et fit part aux vieillards de l'état de santé satisfaisant dans lequel se trouvait en ce moment notre distingué sénateur.

Mais, malgré l'absence de M. et de Mme Bersez, enfants et vieillards ne furent pas oubliés : des bonbons, des gâteaux, des oranges ont été distribués, en leur nom, à la Crèche et à l'Hospice. Et, pour marquer son passage, M. le Maire fit offrir un verre de vin aux hospitalisés et passa dans les infirmeries donnant un mot de consolation et de réconfort à ceux que la maladie tenait immobiles.

NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

M. Henri Richard
à la direction des affaires départementales

On annonce que M. Richard, directeur de la mutualité au ministère du Travail, va être appelé à la direction des affaires départementales et communales au ministère de l'Intérieur, en remplacement de M. Maringer, nommé au Conseil d'Etat.

M. Henri Richard, on s'en souvient, fut secrétaire général de la préfecture du Nord sous l'administration de M. Vincent. Il a laissé à Lille et dans le département d'excellents souvenirs.

⁂

M. Durand, directeur du personnel au ministère de l'Intérieur, sera nommé directeur de la mutualité. Il aura pour successeur à la direction du personnel M. Morain, préfet de la Haute-Vienne, ancien sous-préfet de Béthune et de Douai.

C'est M. Morain qui avait organisé le voyage touristique du Président de la République dans le Limousin.

Les Incidents de Merville
Mise en liberté de deux grévistes

UN MANIFESTE

Le calme semble rétabli à Merville. Mais c'est peut-être un calme trompeur et le manifesta qui vient d'être lancé par l' « Union des syndicats et la fédération des métaux » semble témoigner d'une sourde irritation.

Jeudi, deux des jeunes grévistes incarcérés à la maison d'arrêt d'Hazebrouck ont été mis en liberté : ce sont les nommés Follet et Debaine. Les ouvriers de Merville attendent impatiemment le retour des trois dernières prisonniers.

Parmi les quatre ouvriers blessés par les balles, trois vont aussi bien que possible. Quant au quatrième, Follet, en traitement à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, son état est toujours stationnaire, l'extraction de la balle n'ayant pu encore avoir lieu.

Voici le principal passage du manifeste auquel nous venons de faire allusion et que nous ne publions, bien entendu, qu'à titre documentaire, parce qu'il reflète l'état d'esprit d'une partie des ouvriers.

« Pères et mères de famille,

« C'est à votre conscience, à votre cœur que nous venons faire appel. Réuni dimanche soir, avec un délégué de notre Fédération, le conseil de l'Union des Syndicats a décidé de soutenir pécuniairement les blessés et leur famille. Il a décidé d'assurer la défense des camarades arrêtés, qu'on ne pourra condamner sans commettre un monstrueux déni de justice.

« Pour cette double œuvre de solidarité, nous comptons sur vous, pères et mères de famille, comme sur toute la population. Nous comptons sur l'obole de tous afin qu'à la douleur des familles de nos camarades emprisonnés, aux souffrances des blessés, ne viennent pas s'ajouter la misère et le faim.

« Lundi *prochain* aura lieu une réunion publique, avec le concours d'un délégué de la fédération, pour arrêter notre ligne de conduite et prendre les mesures que comportent les événements douloureux et tragiques qui ont, malgré nous, ensanglanté notre cité vendredi dernier. Vous y viendrez tous ».

Dans la première partie de ce manifeste, l'Union des Syndicats proteslait contre « l'entêtement inexplicable de M. Quille », et contre l'arrestation de leurs camarades.

BIBLIOGRAPHIE

La Nature, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie — Sommaire du n° 2418 du 27 décembre 1913. — Jouets mécaniques d'autrefois. — La théorie des mutations et la paléontologie. — Un nouveau type de navire de guerre. — Les derniers cèdres du Liban. — Transmissions sous-marines de force motrice. — A propos du canal du Panama. — La question de l'oc. — Académie des sciences. — La machine à voler. — Le numéro richement illustré contient en outre un supplément de 8 pages, dont quelques nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de la semaine.

Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Masson et Cie, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris.

LILLE

Éphémérides lilloises de l'Année terrible

27 Décembre

L'administration municipale décide qu'en raison des circonstances, elle ne fera ni réception ni échange de cartes à l'occasion du nouvel An. Beaucoup de particuliers se disposent à suivre cet exemple et à verser aux diverses souscriptions l'importance des timbres-poste ainsi épargnés.

En raison de la proximité de l'ennemi, le Lycée de Douai est licencié.

E. L.

Propos d'un Lillois

Le feu chez les Pompiers

Les pompiers ne doivent plus courir au feu, c'est le feu qui va vers eux.

Au poste de pompiers de la rue du Frêne, un feu de cheminée s'est déclaré vendredi soir. Les rues avoisinantes étaient embrumées d'une épaisse fumée dont l'odeur âcre de suie... generia prenait à la gorge.

Une pluie d'étincelles s'abattait sur les cuivres, étincelles-ci, étincelles-là, mais en réalité, on n'éteignait ni celles-ci, ni celles-là, ni rien du tout.

La permanence du poste semblait avoir renoncé à ses pompes et à ses œuvres, personne n'ouvrait la bouche... pas plus que celle d'incendie, heureusement que la combustion cesse, faute de combustible.

On n'entendait point retentir de cris aux pompes, ni calme sourire ne cesse de fleurir sur les lèvres du pompier de service, car chacun sait que le pompier au poste est rieur, même lorsqu'on le fait « cuisper ».

Et quand toute la suie est flambé, le pompier s'en lui éteindre sa soif au bistro du coin.

LE BADAUD.

La question du Théâtre
Le nouveau directeur sera nommé lundi

Les candidatures continuent d'affluer à la mairie de Lille. Quatre cent cinq nouveaux candidats ont fait parvenir leur leurs propositions à l'administration municipale. Ces candidatures se produisent malheureusement trop tard et le nouveau directeur sera certainement choisi dans la liste que nous avons récemment publiée.

Les plus tenaces d'entre les concurrents s'agitent et multiplient les démarches. Les adjoints sont assaillis de lettres et de recommandations. Nous croyons savoir qu'aucune majorité ne s'est encore dessinée en faveur de tel ou tel nom. L'administration municipale se réunira à le mairie lundi soir et arrêtera son choix, en l'absence de M. Charles Delesalle.

Le Conseil tiendra dans la soirée de mardi une réunion extraordinaire et fixera les termes du nouveau cahier des charges élaboré par la commission extramunicipale.

APRÈS LES FÊTES DE L'ARBRE DE NOEL

On nous communique :

Le Comité de l'Œuvre de l'Arbre de Noël a reçu d'un de ses membres, M. de Montalivelle, une somme de quatre cents francs 40, produit d'une quête faite par lui, pendant la nuit du Réveillon, dans les divers cafés et restaurants du Centre de la Ville.

Les numéros 51 et 324 de la tombola du Bonhomme Noël ont gagné, le premier un polichinelle, le second une poupée qui peuvent être réclamés chez M. Defleudre, 33, boulevard des Ecoles.

La grande Tombola de l'Arbre sera tirée vers le 15 janvier.

LA GRANDE MAISON DE BLANC, 6, Boul. des Capucines, à Paris, va commencer le 12 Janvier prochain, son Exposition de Blanc.

Les personnes qui seraient désireuses de recevoir le catalogue spécial édité à cette occasion, sont priées d'en faire la demande 6, Boul. des Capucines.

A son bon goût et à son cachet bien connus, cette maison joint l'avantage du tabac vendant directement ; la **GRANDE MAISON DE BLANC** lisse son linge elle-même à Heubourdin (Nord).

L'Alcazar ne sera pas livré au démolisseur

L'Alcazar de Lille, contrairement au bruit qui a couru ne sera pas livrée cette fois encore au pic du démolisseur. La vieille salle qui vit lant de réunions à son sujet restera à la disposition des Sociétés jusqu'en février.

Plus tard, nous dit-on, elle sera affectée à un nouvel usage, mais ne sera pas démolie.

ELLE SE CONSTITUE PRISONNIÈRE.

Charlotte Collet, 25 ans, acrobate, sans domicile fixe, avait été condamnée, il y a 3 ans, à 10 ans d'interdiction de séjour par le Tribunal correctionnel de Laon, mais depuis elle s'était cachée, sous une fausse identité, et parcourait les routes de France et de l'étranger en compagnie d'une troupe de saltimbanques. Hier, vers 5 heures du soir, elle s'est présentée au poste de police du 3e arrondissement et, étonnant ses concierges, elle déclara qu'elle se constituait prisonnière, le vie ne lui souriant plus depuis sa condamnation. Satisfaction lui fut aussitôt donnée, et, entre deux agents, elle prit le chemin de la prison. Le parquet s'occupera d'elle aujourd'hui.

CONSULAT DE BELGIQUE

La médaille commémorative de la campagne de 1870-1871 a été conférée aux belges dont les noms suivent :

P. Hunninck, Deltranes A., Roels H., à Lille ; Damien A.-J., à Saint-Aubert (Nord); Carlotti, Ch.-L., à Camphin-en-Pévèle (Nord) et Dufios, H.-J., à Armentières.

M. Melchior, consul de Belgique à Lille, remettra dans le jours de la semaine prochaine les insignes et les brevets de ces distinctions.

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

Mercredi, à 2 heures et demie, un cocher livreur de la boulangerie « l'Indépendante », Emile Deconinck, demeurant rue Charles-de-Meyssenert, cour Dugna, 3, venait de la rue Nationale, se dirigeant vers la rue de la Tenremonde. Un car K. débouchait en même instant de la rue du Tenremonde, venant de la place de Strasbourg. Ils deux véhicules entrèrent en collision, le brancard de la voiture fut brisé et le conducteur projeté à terre où il se fractura la cuisse droite. Après avoir reçu les soins du docteur Loiseau, le blessé fut transporté à l'hôpital de la Charité.

DANS LA MAGISTRATURE

M. Chouzy, ancien procureur de la République à Lille, qui avait été nommé conseiller de la Cour d'appel de Paris, est nommé procureur général à Bastia.

POUR NOS TOUTOUS

La Municipalité vient de faire établir les nouveaux types de médailles, pour l'an 1914. Ces médailles sont bicolores, blanches et bleues pour l'année courante, rouges et bleues pour les jeunes chiens, vertes et rouges enfin, ces dernières étant destinées à remplacer les médailles perdues.

CHIEN ENRAGÉ

Un chien appartenant à M. Faine, musicien, 296, rue Nationale, mordu par un autre chien le 19 novembre, a été reconnu atteint de rage paralytique par un vétérinaire.

Cette bête a été abattue. On recherche vainement... le coupable.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

M. le Maire de Lille informe nos concitoyens que la matrice des contributions personnelles, mobilières et des patentes pour 1914 concernant la section de Fives, et dont M. Thillay, 34, rue Saint-Gabriel, est le percepteur, sera déposée à la Mairie (Bureau des Contributions), pendant dix jours à partir du 25 de ce mois.

Les intéressés prennent donc, dès maintenant, en première communication et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0.59 ; Pain blanc, le kilo 0.57 ; Pain bis ou de ménage, le kilo 0.53.

Les Coquilles d'or

Que distribue comme coquilles l'INDÉPENDANTE, la plus grande boulangerie de France ?

La pain de trois livres revient à 0 fr. 46 au lieu de 55 centimes, soit au bénéfice de 9 centimes, qui répétés les 365 jours de l'année, forme une jolie coquille de 32 fr. 40 pour un pain par jour.

Pour deux pains consommés par jour, les économies et bénéfices réalisés forment une coquille de 64 fr. 80 ; pour trois pains, 97 fr. 20 ; pour quatre pains, 129 fr. 60, etc.

Pour avoir droit aux ristournes, payer un droit d'entrée unique de cinquante centimes. S'adresser à l'Indépendante, 112-114, boulevard Montebello. Téléphones : 10.49 et 16.72.

UNE MÈRE RECALCITRANTE

Nous avons relaté hier l'incident qui se produisit à Esquermes. Une dame Lardez s'était précipitée sur une surveillante de l'asile d'Esquermes qui conduisait une promenade de pupilles de l'Assistance Publique et l'avait maintenue, pendant que sa fillette, Yvonne Lardez, âgée de huit ans, prenait la fuite. Mme veuve Lardez a été arrêtée ce matin à 9 heures, à son domicile, 36, rue de la Marmora, interrogée immédiatement, elle refusa de donner l'adresse de la maison où elle avait caché sa fillette. Mais l'enquête menée, adroitement permit d'apprendre que l'enfant s'était réfugiée 91, boulevard Victor-Hugo.

On la retrouve vers 1 heure et demie, et à 2 heures, elle était à nouveau confiée à l'asile d'Esquermes, Mme veuve Lardez a été écrouée et déférée au Parquet sous l'inculpation de non-représentation d'enfant et violences légères.

Dans la police

Hier matin, M. Gachlinger, commissaire central, a remis, devant un certain nombre d'agents, à M. Henri Lamérand, inspecteur du service de la police de sûreté de Lille, le diplôme avec médaille d'honneur de vermeil de l'Encouragement au bien, pour de nombreux actes de courage et de dévouement.

M. Lamérand, qui est un des plus anciens serviteurs de la sûreté de notre ville, est âgé de 32 ans et est originaire de Quesnoy-sur-Deûle. Souventes fois, il opère de dangereuses arrestations et tout dernièrement encore, c'est lui qui procéda, place de la République, à l'arrestation des deux bandits anarchistes inculpés dans le crime de Lezennes ; ce jour-là, il fit preuve de courage en sautant sur le cerveau des deux sinistres malfaiteurs qu'il terrassa d'ailleurs, non sans quelques difficultés.

C'est un brave et dévoué collaborateur de M. Mathieu, chef de la sûreté : depuis 1887, il est à la tâche et la récompense qui vient de lui être décernée est certes bien méritée.

Pendant le mois de Décembre, les Magasins du **LINGOT D'OR**, 46-48, Grande-Place, resteront ouverts toute la journée du dimanche. **Exposition permanente.** Tous les prix marqués en chiffres connus. 2558

UN CURIEUX CONFLIT

Le Syndicat des marchands de fleurs protesta...

Un curieux conflit vient de s'élever... Le syndicat des marchands de fleurs de Lille s'est ému d'une concurrence qu'il considère comme néfaste et a protesté contre la vente des fleurs à la criée, aux Halles Centrales.

PRIS SUR LE FAIT

Dans la soirée de jeudi, des agents de sûreté ont arrêté le sieur Henri Coustenoble, 20 ans, chiffonnier, demeurant 30, rue Wicar, alors qu'il dérobait des boîtes à couronnes en zinc déposées dans la chentier de M. Doman, marbrier, 26, rue des Guinguettes.

Cet individu, pris sur le fait, ne put nier ; mais le jeune homme qui l'aidait à charger le fruit de son larcin ; à la vue des agents, prit la fuite vers les promenades du préfet des remparts de la porte de Roubaix, situées non loin de là. On le recherche activement. Quant au chiffonnier, il a été déféré au parquet ; il sera poursuivi pour vol.

Corsets sur mesure

depuis 10 fr., application parfaite, façon soignée chez Mlles Anselmion, corsetières spécialistes, 5 bis, rue de Paris-Ribbour, Lille. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléphone 26.35 2419

Dans nos Amicales laïques

Amicale Paul Bert

Le dimanche 18 janvier, grand Concert à l'Alcazar, l'Amicale compte déjà sur le concours de l'Union Dramatique Lilloise (Directeur, M. Lorcmel), du poète-chansonnier Labbe, de M. Deametire (1er prix de violon du Conservatoire) et très probablement de Mme Auny Goët.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société des Voyageurs et Employés

L'assemblée générale semestrielle aura lieu le dimanche 28 décembre prochain, à 4 heures et demie très précises du soir, au collège social, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Les sociétaires sont priés de se munir de leur insigne.

L'entrée est interdite aux personnes étrangères à la Société.

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES Quinquina
avec tous les apéritifs connus jamais elles n'en prendraient jamais d'autre, car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur exquis et le meilleur quinquina
DEMANDER " UN TRILLES "
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »
No.2418

Petits faits de la journée d'hier

— M. Albert Marchand, 27 ans, rue des Postes, 52, avait abandonné son bicyclette contre la façade de l'Hôtel des Postes, place de la République. Quand il sortit du bureau de poste, il constata la disparition de sa machine.

— Une roue d'un camion appartenant à M. Damon, marchand de bois, quai de l'Ouest, s'était brisée sur le voie du tramway, avenue de Dunkerque, la circulation du car l'a été interrompue pendant une heure et demie.

— A 12 h. 50 du matin, un cheval sorti par le cavalier Mamidon du 9e chasseurs, s'est emballé et a heurté à la porte de Gand, un fiacre conduit par M. Benoin. Le cavalier fut désarçonné, le cheval continuant sa course rencontre dans la rue de Gand un camion appartenant à M. Grenier, cordonnier, rue d'Arras, le camion qui est en brancards brisés et le cheval s'abattit.

— A 10 heures et demie du soir, les agents de sûreté Decleroy et Levillon ont mis fin à l'arrestation la femme Hellebuck, 28 ans, tenancière du bar « Au bon Accueil » rue des Arts, qui faisait des avances à la rue. A plusieurs reprises, elle insulta les agents et les menaça de les « faire casser ».

Elle a été gratifiée d'un procès-verbal pour outrages, injures et menaces à agents.

ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

4e SESSION ORDINAIRE DE 1913

Séance du 26 décembre

A 20 heures un quart, le Conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. J.-B. Lebrun, maire. Autour de lui avaient pris place 29 conseillers municipaux.

Est nommé tout d'abord secrétaire de séance M. Verbaert.

Après lecture de diverses lettres de remerciements, M. le Maire donne connaissance de la réponse favorable de la Cie des tramways Tourcoing à la demande de la création d'un arrêt fixe, place Chevreul.

Puis il est rendu compte de l'emploi des dépenses imprévues de l'exercice 1913.

A une demande de dérogation au repos hebdomadaire, le Conseil donne un avis défavorable.

Il est alors procédé à l'approbation du procès-verbal de réception définitive de l'installation à l'école pratique de Commerce et d'industrie, d'un laboratoire d'électricité.

Autorisation est donnée de substituer un commissionnaire actuel, un autre commissionnaire pour la vidange des fosses d'aisances des bâtiments municipaux.

La mort du regretté peintre roubaisien L. Spriet a laissé inachevées les peintures décoratives de la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville. Sur la demande même de Mme veuve Spriet, l'un des amis intimes du défunt, l'artiste réputé Jonas, d'Anzin, est disposé à terminer l'œuvre entreprise et dans la manière même de l'auteur. — Adopté.

Approbation est donnée à la réception définitive des travaux de construction d'une chaussée pavée rue des Trente, Fémelon, et de Condé.

Le premier lot (Viande), figurant en tête de l'adjudication pour la fourniture aux tourneux économiques n'ayant pas été adjugé, approbation est donnée au marché de gré à gré qui a dû être passé consécutivement.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le Budget de la Caisse des Ecoles

Approbation est donnée au budget de la Caisse des Ecoles, arrêté par son Conseil, en date du 17 courant et se soldant par 224.327 francs.

Les dépenses s'appliquent aux frais de bureau et du personnel, aux distributions à la population scolaire de fournitures classiques, distribution de vêtements, aux cantines scolaires, envois des enfants au sanatorium ou à la mer.

Parmi les recettes, notons la subvention municipale de 91.000 fr., consentie à la Caisse des Ecoles, et celle de 130.000 fr., destinée au fonctionnement des cantines scolaires.

Voirie vicinale

Les projets qui suivent sont adoptés :

Incorporation dans le réseau des chemins de grande communication de 136 kilomètres de chemins d'intérêts communs, et demande par le Service vicinal. Ces chemins intéressent les communes suivantes : Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Croix, Leers, Hem, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Forest-sur-Marque, Bondues, Wervicq-Sud, Frelinghien, Nieppe, Houplin-Ancoisne, Sainghin-en-Weppes, Ennetières-en-Weppes, Erquinghem-le-Sec, Erquinghem-Lys, Nomain, Templemars, Ostricourt, Phalempin, Pérenchies, Provin, Santes, Verlinghem, Willems, Wavrin, Quesnoy-sur-Deûle, Deûlémont, Lompret, Lesquin, Ennetières-en-Lomme, Frelinghien, Houplines, Bois-Grenier, Sailly, Fromelles, Aubers, Ploegsteert, Warneton, Comines, Bousbecque, Linselles, Tourcoing, Neuville-en-Ferrain, Leers, Hem, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Mouvaux, Croix, Wattrelos, Roubaix.

L'Administration municipale adressera aux pouvoirs publics une demande de déclaration d'utilité publique pour l'ensemble des travaux et l'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de la nouvelle industriel et de la gare de débord projetés.

Service électoral

L'Administration décide de traiter de gré à gré avec M. Swysen, à Roubaix, pour l'acquisition de 110 isoloirs, au prix de 2.200 fr.

Contentieux

La police générale d'assurances des propriétés communales contre l'incendie expirant le 31 courant, la résiliation de toutes les polices en cours a pu être obtenue.

Homologation est donnée à la nouvelle police générale contractée vis-à-vis de 25 compagnies diverses. La Ville, payera dorénavant, chaque année, 39 % de moins sur les primes brutes.

Hygiène

La grande extension prise par la distribution de sirop hémopoétique a amené la Ville à passer un marché avec M. Lepelletier, vétérinaire, pour la pension, les soins et le pansage des animaux nécessaires. Pour 1914 et 1915, la dépense s'élèvera à 2.000 fr.

Construction d'une caserne de gendarmerie

M. le Maire demandera à M. le Préfet, de l'autoriser à rembourser par anticipation au Bureau de bienfaisance, la somme de 42.000 francs restant due sur l'achat de terrain où doit s'élever la nouvelle caserne de gendarmerie.

Création de brigades d'agents cyclistes

Cette création si utile est adoptée dans les conditions que nous avons indiquées dans notre numéro d'hier.

Location de bicyclettes pour l'octroi et la police

En dehors des 10 sanchées destinées aux brigades d'agents cyclistes, 27 autres seront louées à MM. Martin et Deurbaix pour les services de police et d'octroi, dès l'approbation du contrat en cours.

Le budget de 1914

M. Charles de Brabander, adjoint aux finances, donne communication de son rapport sur le budget primitif de l'exercice de 1914.

L'Administration municipale, dit-il, a fait connaître à la Commission du budget les demandes d'améliorations de situation qui avaient été introduites par le personnel des divers services communaux. Elle les dépenses qui régulièrement de l'application des barèmes de rémunération proposés, ne permettraient pas de présenter au Conseil un budget équilibré normalement.

Les divers services, dans des conditions de rendement, ne peuvent aucunement, dans le présent budget, équilibrer les dépenses ordinaires et extraordinaires, dans le budget ordinaire, le montant des dépenses dépasse les recettes de 1.000.000 de francs.

M. de Brabander fait remarquer qu'en dix ans, le budget s'est accru de plus d'un tiers : 965.539 francs en 1903 et 1.412.000 fr. en 1913. Il atteindra pour 1914 : 1.564.766 fr.

Au budget de 1914 figurent deux nouveaux postes : l'assistance aux familles nombreuses et celle aux femmes en couches. Le premier atteindra 139.600 francs ; le second 35.797 francs.

Les dépenses ordinaires de voirie en faveur du Bureau de bienfaisance, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des écoles, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des écoles, des hospices, des bureaux de bienfaisance, des écoles